

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2025

REUNION DES 27 ET 28 MARS 2025

**RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**ELEZIONE CUMPLIMENTARIA DI RIPRESENTANTI DI
L'ASSEMBLEA DI CORSICA IN U CUMITATU SINDICALE
DI U SINDICATU D'ENERGIA DI U PUMONTI**

**ELECTION COMPLÉMENTAIRE DE REPRÉSENTANTS DE
L'ASSEMBLÉE DE CORSE AU SEIN DU COMITÉ
SYNDICAL DU SYNDICAT D'ÉNERGIE DE LA CORSE DU
SUD**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

Par délibération n° 21/128 AC de l'Assemblée de Corse du 23 juillet 2021, l'Assemblée de Corse a désigné ses représentants au sein du comité syndical du Syndicat d'Energie de la Corse-du-Sud.

Différents changements sont intervenus en ce début d'année 2025 dans la composition de votre Assemblée, et M. Jean-Paul PANZANI, membre titulaire de ce comité syndical, a vu son mandat de conseiller à l'Assemblée de Corse interrompu et Mme Vannina CHIARELLI-LUZI, suppléante, a été récemment élue membre du Conseil exécutif de Corse.

Il convient donc de procéder à leur remplacement au sein du comité syndical du SDE2A et d'élire un titulaire et un suppléant.

Je vous serais obligée de bien vouloir en délibérer.